

NOTE STRATÉGIQUE



**Chute des prix du
cacao au Cameroun et
RDUE : Nécessité d'une
restructuration du modèle
économique de la filière**

Sommaire

Résumé exécutif	3
I. Introduction	4
II. Une contradiction fondamentale : plus d'exigences, moins de revenus	5
III. Le rôle de la société civile : des acquis réels mais insuffisants	6-8
IV. Crise structurelle et pression environnementale : une équation de plus en plus contrainte	9
V. Le véritable enjeu : capter la valeur plutôt que subir le marché	10
VI. Le RDUE : contrainte ou levier stratégique ?	11
VII. Le RDUE peut-il garantir un cacao durable et économiquement rentable ?	12-13
VIII. Conclusion : vers une transition durable, équitable et alignée avec les objectifs climatiques globaux	14

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La filière cacao au Cameroun est confrontée depuis 2026 à une crise majeure caractérisée par une chute brutale des prix, passant de 5 000–6 000 FCFA/kg en 2023–2024 à 800–1 500 FCFA/kg. Cette baisse intervient paradoxalement dans un contexte de renforcement des exigences internationales en matière de durabilité, notamment avec l'entrée en vigueur du RDUE (Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation).

Trois constats structurent cette analyse :

- **Décrochage prix–durabilité** : les exigences de traçabilité et de conformité augmentent tandis que les revenus des producteurs diminuent, accentuant leur vulnérabilité économique.
- **Asymétrie de la chaîne de valeur** : les producteurs supportent les coûts et les risques, mais restent des preneurs de prix sur des marchés internationaux largement déterminés hors des pays producteurs.
- **Faible captation de la valeur** : la faible transformation locale limite la capacité du Cameroun à stabiliser et augmenter durablement les revenus issus du cacao.

Le RDUE, bien qu'orienté vers des objectifs environnementaux légitimes, engendre des coûts additionnels importants, bien qu'indirect pour les producteurs (traçabilité, zéro déforestation et légalité) sans mécanismes systématiques de compensation ou de partage

de valeur. Dans sa configuration actuelle, il peut ainsi renforcer les déséquilibres structurels existants s'il n'est pas accompagné de réformes économiques.

Deux trajectoires principales se dégagent :

- **Scénario 1 – inertie** : maintien du modèle actuel, avec transfert des coûts vers les producteurs et aggravation des déséquilibres de revenu.
- **Scénario 2 – transformation** : utilisation du RDUE comme levier pour structurer la filière, renforcer la transformation locale, attirer des investissements et améliorer la répartition de la valeur.

La note identifie quatre priorités stratégiques : stabilisation des revenus des producteurs, transformation locale de la filière, renforcement de la production durable (notamment les bonnes pratiques agricoles) et meilleure articulation entre régulation, marchés et politiques de soutien.

En définitive, l'enjeu central est la transformation du modèle économique de la filière cacao afin de concilier durabilité environnementale, viabilité économique et justice dans la répartition de la valeur.





Depuis mars 2026, la filière cacao au Cameroun a traversé une phase critique, marquée par un retournement brutal des prix, par rapport à ceux observés entre 2023 et 2025. En l'espace de quelques mois, le kilogramme de cacao est passé de niveaux historiquement élevés, compris entre 5 000 et 6 000 FCFA lors de la campagne 2023–2024, à une fourchette comprise entre 800 et 1 500 FCFA dans les principaux bassins de production. Cette chute, d'une ampleur exceptionnelle, a directement fragilisé les revenus des producteurs et remis en question la viabilité économique des exploitations familiales, ainsi que la rentabilité globale d'une filière sur laquelle le Cameroun entend s'appuyer comme levier de développement économique. Le plan Cacao affiche : Produire 600 000 tonnes avant 2025 et doubler cette cible à l'horizon 20301

Ce retournement est intervenu dans un contexte profondément paradoxal. D'un côté, les exigences en matière de durabilité se renforcent avec l'entrée en vigueur du Règlement de l'Union Européenne sur la déforestation (RDUE), qui impose le respect des trois exigences clés (zéro déforestation, traçabilité et légalité) pour l'entrée des produits visés et leurs dérivées. De l'autre, les investissements internationaux, les initiatives de la société civile et l'attention accrue portée à la durabilité des chaînes de valeur agricoles atteignent des niveaux sans précédent, renforçant de manière significative la contribution du secteur aux objectifs climatiques et au maintien de la biodiversité.

Cette dynamique s'inscrit également dans un contexte d'intensification des engagements climatiques mondiaux, dans lequel l'agriculture et les chaînes de valeur du cacao occupent une place centrale pour ce qui est des émissions liées à la déforestation et de la préservation des écosystèmes forestiers tropicaux.

Parallèlement, le Cameroun s'est positionné au cœur des dynamiques du commerce international en accueillant, à Yaoundé, du 26 au 29 mars 2026, la 14e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (CM14), réunissant 164 États membres autour des enjeux structurants du commerce mondial. Les discussions ont porté notamment sur les subventions agricoles, les barrières commerciales et les perspectives de réforme du système multilatéral, autant de facteurs qui influencent directement la compétitivité et la résilience des filières agricoles africaines en général et camerounaises en particulier.

Dans ce contexte, une contradiction majeure apparaît : alors même que les standards internationaux se renforcent, avec le durcissement des réglementations telles que le RDUE imposant des obligations de diligence raisonnée, et que les flux financiers liés à la durabilité et aux objectifs climatiques augmentent, la rémunération des producteurs de cacao s'effondre. Cette dissociation croissante entre les exigences environnementales et climatiques d'une part, et la valeur captée par les producteurs d'autre part, révèle un déséquilibre structurel au sein de la chaîne de valeur du cacao.

Dès lors, une question centrale s'impose, à la fois économique, environnementale et politique : quelle part de la valeur créée, y compris celle liée aux objectifs climatiques et de préservation des forêts, revient réellement aux producteurs agricoles dans ce nouvel ordre commercial et réglementaire ? La réponse à cette question suppose la recherche d'un équilibre entre exigences environnementales, justice climatique et équité commerciale dans la gouvernance des chaînes de valeur.

1- SND 30, Annexe 3 page 162



Le RDUE repose sur une ambition légitime et louable, celle d'assainir les chaînes d'approvisionnement mondiales en éliminant la déforestation et en renforçant la traçabilité. Toutefois, sa mise en œuvre transfère l'essentiel des contraintes vers l'amont de la chaîne, c'est-à-dire vers les producteurs.

Ces derniers sont désormais appelés à :

- investir beaucoup plus pour produire un cacao en dehors de la forêt (exigence zéro déforestation);
- se soumettre à la géolocalisation (exigence de traçabilité) ;
- adapter les pratiques conformes à la législation nationale (exigence de légalité).

Dans le même temps, les producteurs subissent une baisse significative de leurs revenus dans un marché qu'ils ne maîtrisent pas, où les prix sont principalement déterminés par les dynamiques internationales et les pays acheteurs. Cette situation met en évidence la vulnérabilité

structurelle des producteurs face à la volatilité des marchés mondiaux du cacao. Elle interroge également les limites du modèle actuel de libéralisation de la filière cacao au Cameroun. En l'absence de mécanismes efficaces de stabilisation des revenus ou de régulation des prix, les producteurs demeurent fortement exposés aux fluctuations du marché international. Dès lors, la question se pose de savoir si le cadre actuel permet réellement de protéger les intérêts économiques des producteurs ou s'il conviendrait d'envisager des dispositifs de stabilisation inspirés d'expériences mises en œuvre dans certains pays producteurs.

Le producteur se retrouve ainsi dans une position structurellement déséquilibrée : il supporte les coûts de la transition vers la durabilité, assume les risques de production et de conformité, mais ne maîtrise ni le prix ni la valeur finale de son produit.



Les interventions de la société civile ont joué un rôle déterminant dans la structuration initiale de la réponse aux exigences de durabilité, notamment à travers :

- la sensibilisation des producteurs aux enjeux environnementaux et réglementaires ;
- la mise en place de systèmes de géolocalisation des plantations ;
- l'appui à la traçabilité et à la conformité aux exigences légales et réglementaires ;
- l'accompagnement des coopératives dans la structuration de leurs activités.

Ces actions ont permis de poser des bases essentielles pour l'intégration du cacao camerounais sur les marchés exigeants.

Cependant, leur portée reste limitée pour plusieurs raisons :

- elles reposent souvent sur des financements de projet non pérennes ;
- elles se concentrent principalement sur la conformité technique, sans agir sur les déterminants économiques ;
- elles n'intègrent pas suffisamment les mécanismes de financement de la production dans leur globalité ;
- elles n'influencent pas directement la formation des prix, qui demeure dominée par les marchés internationaux et les acheteurs

Elles n'accompagnent pas les producteurs dans l'élaboration des business plans qui devraient également intégrer l'appréciation de la rentabilité

de la filière sur le long terme. **In fine, les producteurs supportent une partie importante des coûts de transition vers la durabilité et l'économie verte, sans garantie de compensation financière équivalente.**

1. Limites de l'approche actuelle portée par la société civile

Les actions menées (sensibilisation, cartographie des plantations, appui à la conformité) ont permis sans aucun doute :

- d'améliorer la visibilité des chaînes d'approvisionnement ;
- de renforcer la prise de conscience des producteurs sur les exigences de durabilité
- d'initier des dynamiques de traçabilité.

Le travail de la société civile a été déterminant pour poser les bases techniques (sensibilisation, traçabilité, géolocalisation), mais le véritable enjeu aujourd'hui n'est plus seulement de *"prouver la conformité"*, mais de *"rendre la conformité économiquement viable et financièrement rentable pour le producteur"*.



Sans cela, les exigences comme le RDUE risquent de renforcer les déséquilibres existants.



Avec une approche intégrée (financement + transformation + structuration des filières + suivi-évaluation + appui au maintien et à la pérennisation des acquis), elles peuvent au contraire devenir un levier de repositionnement stratégique pour des pays comme le Cameroun dans la chaîne de valeur mondiale du cacao.

2. Le paradoxe du prix : conformité sans maîtrise de la valeur

Notre interrogation est centrale : une fois toutes les exigences remplies, que se passe-t-il si le prix du cacao chute ? Eh bien, c'est un risque réel dans un système où :

- **les producteurs sont price takers (preneurs de prix) et non les price makers (fixateurs de prix);**
- **la durabilité devient une condition d'accès au marché, mais pas toujours un levier de rémunération ;**
- **la prime de durabilité reste souvent marginale par rapport aux coûts de mise en conformité.**



Ainsi, sans mécanisme de stabilisation ou de valorisation, la conformité peut devenir une charge supplémentaire et la dépendance vis-à-vis des acheteurs peut s'accroître.

3. Le rôle du RDUE : contrainte ou opportunité à transformer

Dans le cadre du Règlement de l'Union européenne contre la déforestation (RDUE), l'enjeu dépasse désormais la simple question de la traçabilité des produits agricoles.

En pratique, la mise en conformité au RDUE génère des coûts additionnels souvent sous-estimés, notamment en matière de géolocalisation des parcelles, de systèmes de collecte et de gestion des données, de procédures de traçabilité, d'accompagnement technique, de certification, de suivi-évaluation, de renforcement des capacités et d'adaptation des pratiques agricoles. Sur la base de l'hypothèse de la rationalité classique, ces coûts bien que supportés par les exportateurs, seraient directement ou indirectement intégrés dans les prix finaux que reçoivent les petits producteurs.

Dans ce contexte, la question centrale pour les pays producteurs comme le Cameroun n'est plus uniquement celle de la conformité réglementaire, mais celle de la capacité du RDUE à devenir un véritable levier de transformation structurelle des chaînes de valeur agricoles.



Dès lors, plusieurs interrogations stratégiques émergent :

- a. Comment passer d'une **logique de conformité minimale** à une transformation durable des chaînes de valeur, fondée sur une meilleure équité dans le commerce international ?
- b. Comment utiliser les exigences du RDUE comme levier pour :
 - structurer des filières tracées et certifiées ;
 - attirer des investissements durables ;
 - renforcer les capacités techniques et institutionnelles locales ;
 - améliorer les revenus et les moyens de

subsistance des communautés productrices ;

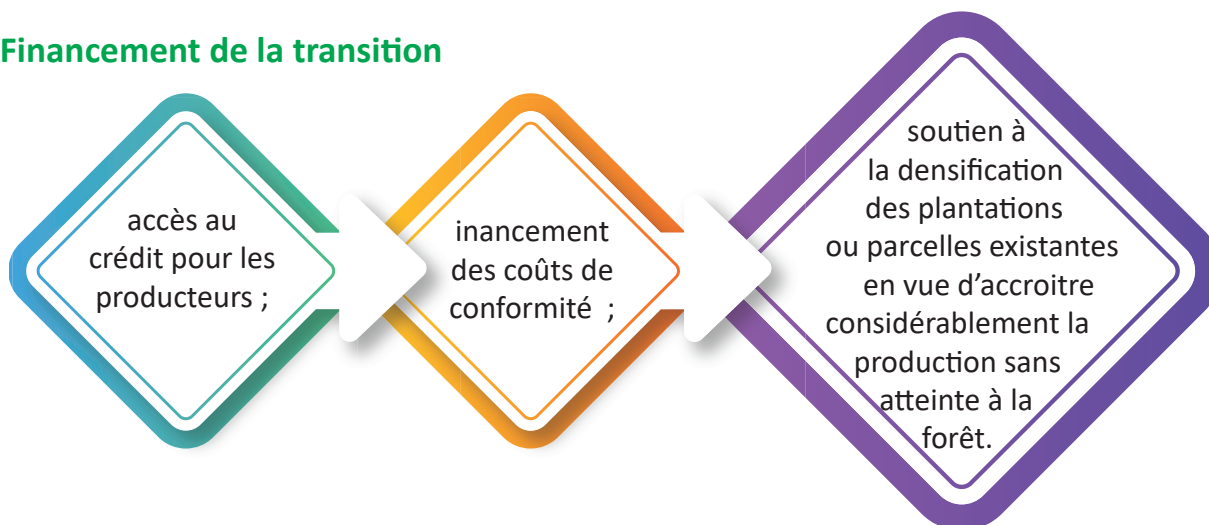
- accroître la rentabilité économique de la filière cacao tout en réduisant son impact environnemental ?

Une telle transformation suppose une évolution profonde des mécanismes actuels d'accompagnement. La conformité ne peut être durablement viable si elle demeure essentiellement portée par les producteurs, sans dispositifs économiques capables de soutenir les coûts de transition et de garantir une meilleure redistribution de la valeur au sein de la chaîne.

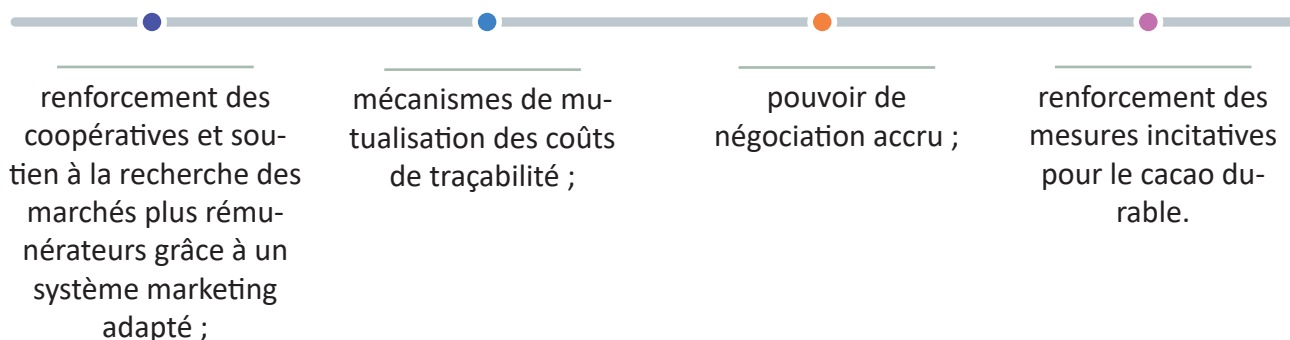
4. Ce que devrait être un accompagnement "upgradé"

Au-delà de la sensibilisation et de la géolocalisation, l'accompagnement devrait intégrer :

Financement de la transition



Structuration économique des producteur

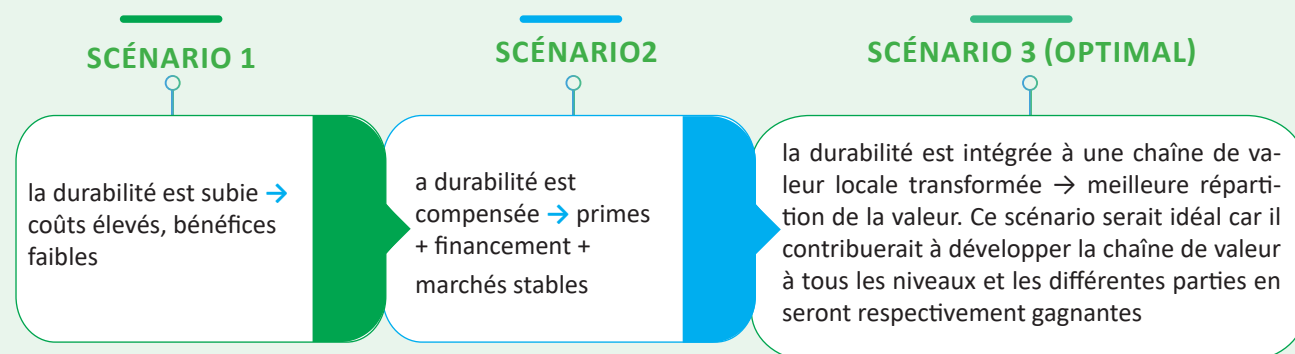


Investissement dans la transformation locale

C'est un point critique, car **tant que le cacao est exporté brut, la valeur reste captée ailleurs**. La transformation (beurre, poudre, chocolat ...) permettrait donc de capter davantage de valeur ajoutée ; car elle crée aussi un levier pour mieux rémunérer les producteurs en réduisant les intermédiaires dans la chaîne.

5. La question centrale : durabilité à quel prix ?

Cette question est stratégique : à quel prix le cacaoculteur va-t-il respecter la durabilité et la traçabilité ? Sans mécanisme clair, trois scénarios se dessinent :





Au-delà de la volatilité des prix, la situation actuelle de la filière cacao au Cameroun révèle des déséquilibres structurels profonds, liés à la forte dépendance aux marchés internationaux et à la faible capacité de stabilisation des revenus des producteurs.

Dans le même temps, l'intensification des politiques climatiques internationales et des engagements en matière de lutte contre la déforestation place les chaînes de valeur agricoles, et en particulier le cacao, au cœur des stratégies globales de réduction des émissions liées à la déforestation importée et de préservation des écosystèmes forestiers. Cette dynamique se traduit par un renforcement des exigences de traçabilité et de conformité environnementale, principalement supportées par les acteurs en amont de la chaîne.

Par ailleurs, la chaîne de valeur du cacao demeure structurellement asymétrique : la production est concentrée dans les pays producteurs, tandis que la transformation et la création de la valeur ajoutée restent largement situées dans les pays consommateurs. Cette configuration limite la redistribution des bénéfices liés aux nouveaux standards de durabilité et aux financements associés aux objectifs climatiques.

Dans ce contexte, des instruments tels que le RDUE, s'ils ne sont pas accompagnés de mécanismes économiques adaptés, risquent de renforcer les déséquilibres existants en ajoutant des coûts de conformité en amont, sans garantie de compensation ou de partage équitable de la valeur. La durabilité et les objectifs climatiques peuvent ainsi être perçus comme des contraintes additionnelles plutôt que comme des leviers de transformation inclusive.

Enfin, une tension persiste entre les objectifs environnementaux globaux et les réalités socio-économiques locales. Dans plusieurs zones rurales, l'expansion agricole demeure une stratégie de subsistance, et l'absence d'alternatives économiques viables limite la capacité d'alignement avec les objectifs de protection des forêts et d'atténuation du changement climatique.

Ainsi, au-delà des fluctuations de prix, la crise actuelle traduit une reconfiguration structurelle des relations entre commerce, environnement et climat, appelant à une meilleure articulation entre exigences internationales, instruments de régulation et trajectoires de développement des pays producteurs.



LE VÉRITABLE ENJEU : CAPTER LA VALEUR PLUTÔT QUE SUBIR LE MARCHÉ

Au-delà des dynamiques nationales, la crise actuelle met en lumière les limites du mécanisme international de formation des prix du cacao. Ceux-ci sont principalement déterminés sur les marchés internationaux et influencés par les grandes entreprises acheteuses, les marchés financiers ainsi que les dynamiques spéculatives, alors même que les producteurs supportent l'essentiel des risques liés à la production et à la conformité aux nouvelles exigences de durabilité.

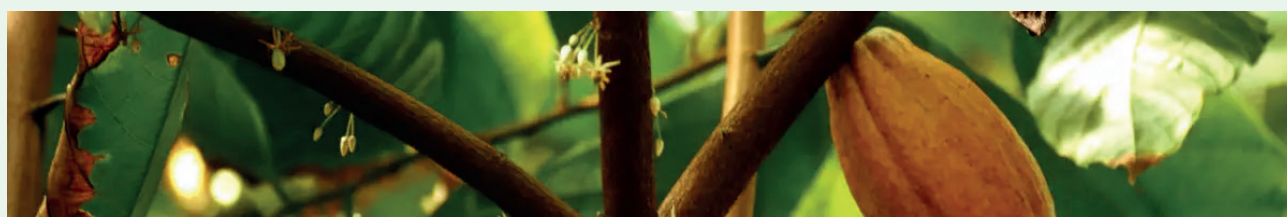
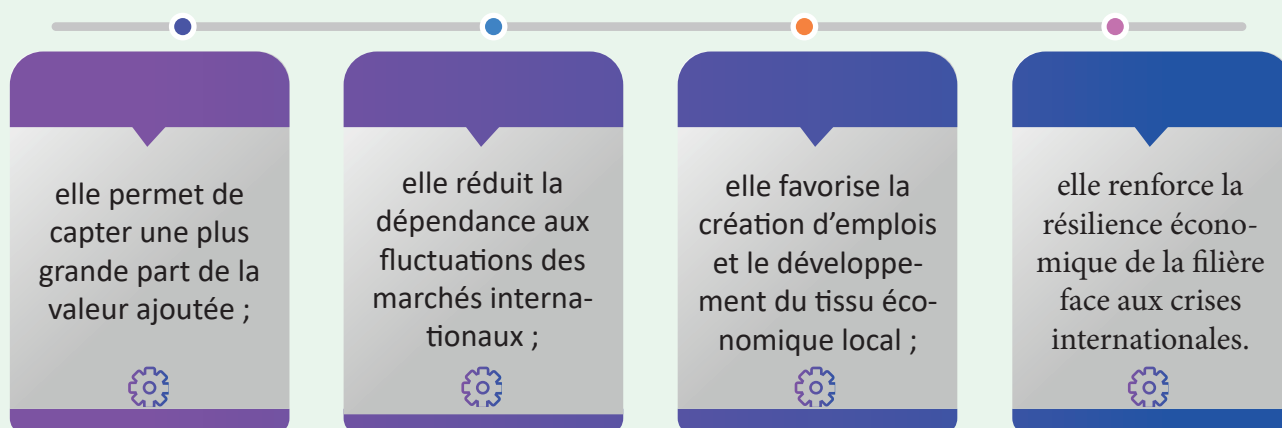
Cette asymétrie soulève une question fondamentale de gouvernance économique mondiale : quelle place réelle les pays producteurs, les coopératives et les producteurs eux-mêmes occupent dans les mécanismes de négociation et de détermination des prix ?

Elle interroge également la responsabilité des acteurs internationaux de la filière, notamment les grandes entreprises du cacao et les plateformes sectorielles engagées dans les objectifs de durabilité, quant à la nécessité de garantir une rémunération minimale permettant de couvrir les coûts de production ainsi que les coûts associés à la transition vers des modèles agricoles durables.

Toutefois, le véritable enjeu ne réside pas uniquement dans le niveau des prix, mais plus fondamentalement dans la position occupée par le Cameroun au sein de la chaîne de valeur mondiale du cacao.



Tant que le pays demeure principalement un exportateur de matières premières brutes, il reste fortement exposé aux chocs externes et limité dans sa capacité à sécuriser durablement les revenus des producteurs. À l'inverse, la transformation locale constitue un levier stratégique majeur :





Au-delà des impératifs et enjeux environnementaux plusieurs acteurs locaux de la filière s'interrogent sur le rôle ou l'impact du RDUE sur la reconfiguration stratégique des chaînes d'approvisionnement mondiales dans un contexte dynamique de reconfigurations des échanges internationaux.

Cette réflexion mérite d'être intégrée dans l'analyse des relations entre durabilité, commerce international et souveraineté économique des pays producteurs, en particulier dans les filières agricoles fortement dépendantes des marchés extérieurs comme le cacao.

Dans ce contexte, le RDUE peut conduire à deux trajectoires distinctes.

Dans un premier scénario, il renforce les formes existantes de dépendance économique : les producteurs supportent l'essentiel des coûts de conformité et de transition vers la durabilité, tandis qu'une part importante de la valeur ajoutée continue d'être captée en dehors des pays producteurs.

Dans un second scénario, le RDUE devient un véritable levier de transformation structurelle. Les financements et investissements associés à la durabilité sont alors mobilisés pour renforcer les capacités locales, structurer les filières, soutenir la transformation locale du cacao et repositionner progressivement le Cameroun dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Toutefois, sans réforme des mécanismes économiques et sans meilleure articulation entre exigences environnementales, financement de la transition et partage équitable de la valeur, le premier scénario demeure aujourd'hui le plus probable.





Face aux exigences du RDUE, la rentabilité économique demeure une préoccupation majeure et qui nécessite une réflexion autour des questions suivantes : **faut-il s'adapter au RDUE à l'état, ou envisager des alternatives stratégiques ?**

Deux approches se dessinent :

1. Scénario de continuité avec le RDUE

Dans cette option, le RDUE est maintenu comme cadre de référence, mais son efficacité dépend des mécanismes d'accompagnement mise en place par les différents acteurs (Etatiques et PTF) pour son entrée en vigueur. ..

- intégration de mécanismes financiers contraignants ou incitatifs ;
- reconnaissance explicite des coûts supportés par les producteurs ;
- mise en place de primes de durabilité effectives et généralisées ;

- appui structuré aux États producteurs pour la mise en conformité (infrastructures, digitalisation, traçabilité) ;
- prise en compte des réalités locales (foncier, organisation des producteurs, accès au crédit).

Dans ce scénario, le RDUE demeure un cadre de durabilité soutenu par des mécanisme qui assurent la rentabilité économique et partant l'adhésion des acteurs locaux.

1. Scénario de remise en question stratégique du cadre RDUE

Une autre lecture consiste à considérer, dans la configuration actuelle du RDUE, de manière opérationnelle, que les coûts de conformité et de traçabilité soient transférés vers les producteurs (en majorité des petits producteurs), sans mécanisme garantissant le maintien de leur rémunération à long terme après le retrait des projets d'appui. Dans ce cas, la question n'est plus seulement celle de l'adaptation, mais celle de la pertinence du cadre lui-même pour des économies en développement comme celle du Cameroun. Le cas de l'APV-FLEGT en est une parfaite illustration. En effet face aux exigences du RBUE, des circuits parallèle de commercialisation de bois se sont développé pour contourner le marché Européen estimé par les opérateurs économique comme plus exigeante en

matière de respect de la légalité.

Cela ouvre la réflexion sur :

- Le risque de la diversification des marchés alternatifs à ceux de l'Union Européenne y compris les moins contraignant en matière de respect de la légalité ;
- le développement et la mise en œuvre de normes nationales et/ou régionales en matière de traçabilité, de légalité foncière et de non-déforestation, portées par les autorités publiques en collaboration avec les organisations de producteurs et le secteur privé ;
- le renforcement de la structuration des chaînes de valeur nationales, à travers l'ap-

pui aux coopératives, l'amélioration des systèmes de collecte et de traçabilité, et la promotion de la transformation locale, sous l'impulsion des pouvoirs publics et des acteurs de la filière ;

- une reconfiguration des priorités nationales de la filière cacao, intégrant des actions concrètes telles que l'amélioration continue des revenus des producteurs, la sécurisation foncière, l'investissement dans la durabilité et le renforcement de la gouvernance sectorielle.

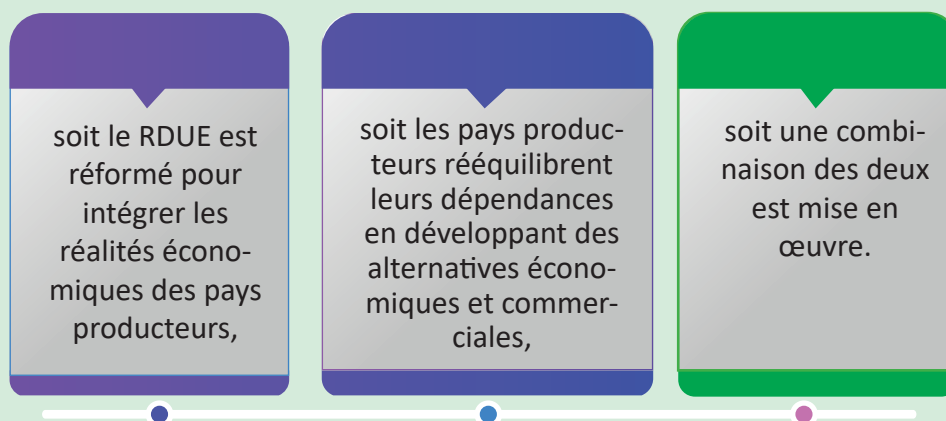
Ainsi, qu'il s'agisse de s'adapter au RDUE ou de s'en affranchir partiellement, l'enjeu central de-

meure le même : **Repositionner le Cameroun dans la chaîne de valeur du cacao de manière à capter davantage de valeur, stabiliser les revenus des producteurs et réduire la vulnérabilité à la volatilité des prix du cacao.**

Dans les deux cas, la condition essentielle reste:

- la transformation locale,
- l'accès au financement,
- la structuration des acteurs,
- et l'existence de mécanismes de rémunération cohérents avec les efforts demandés.

Le débat ne doit pas être uniquement normatif (se conformer ou non au RDUE), mais stratégique :



Dans tous les cas, sans alignement entre exigences de durabilité et incitations économiques, les processus tels que le RDUE et tout autre mécanisme y relatif feraient face à des résistances et obstacles des nature à réduire ou à annuler les effets rechercher sur le long terme.





La dernière crise affectant la filière cacao au Cameroun a mis en évidence des tensions structurelles croissantes entre, d'une part, le renforcement des exigences internationales en matière de durabilité et d'action climatique et, d'autre part, la vulnérabilité économique persistante des producteurs. Dans ce contexte, la durabilité des systèmes de production agricoles demeure fragile, tandis que les objectifs de préservation des écosystèmes forestiers et de stabilisation des revenus ruraux apparaissent encore insuffisamment conciliés.

Dans un environnement international marqué par l'accélération des engagements climatiques, la lutte contre la déforestation importée et la transformation des chaînes de valeur agricoles, le cacao constitue un secteur stratégique, faisant intervenir les politiques commerciales, environnementales et de développement. Le RDUE s'inscrit pleinement dans cette dyna-

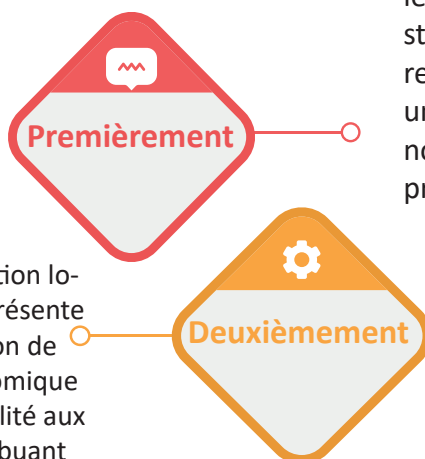
mique globale visant à renforcer la transparence des chaînes d'approvisionnement et à contribuer aux objectifs climatiques et de biodiversité. Il soulève toutefois une question essentielle de gouvernance économique : celle de l'équilibre entre le renforcement des exigences de conformité et la rentabilité économique du secteur cacao.

Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de renforcer la cohérence entre les ambitions climatiques internationales et les réalités socio-économiques des pays producteurs, afin de garantir une transition juste, inclusive et économiquement viable. Cela implique une meilleure articulation entre instruments réglementaires, mécanismes de marché et dispositifs de soutien aux producteurs, de manière à éviter toute aggravation des déséquilibres structurels existants au sein des chaînes de valeur.

Les réponses à ces défis appellent une approche intégrée fondée sur quatre axes complémentaires.



l'accélération de la transformation locale des produits agricoles représente un levier stratégique de création de valeur, de diversification économique et de réduction de la vulnérabilité aux chocs exogènes, tout en contribuant à une meilleure redistribution des bénéfices au sein de la chaîne de valeur.



le renforcement des mécanismes de stabilisation et de sécurisation des revenus des producteurs constitue une condition essentielle de résilience, notamment à travers des dispositifs de prix plus prévisibles, des incitations liées à la qualité et à la durabilité, ainsi qu'une amélioration de la transparence des mécanismes de formation des prix.



03

la sécurisation foncière et le renforcement de systèmes de production durables, des bonnes pratiques agricoles, apparaissent essentiels dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de préservation des écosystèmes forestiers.

TROISIÈMEMENT**04**

un meilleur alignement entre politiques de durabilité, objectifs climatiques et incitations économiques demeure indispensable afin de garantir la cohérence des interventions publiques et privées, ainsi que la viabilité des efforts de transition engagés par les producteurs.

QUATRIÈMEMENT

Ces orientations, pertinentes avec ou sans le RDUE, revêtent une importance accrue dans un contexte d'intensification des exigences environnementales et climatiques au niveau international, en l'absence de mécanismes automatiques de compensation des coûts de transition.

Dans cette optique, une action coordonnée entre acteurs publics, privés et partenaires au développement apparaît déterminante. Celle-ci devrait notamment favoriser l'anticipation sur les effets non désirés de la rigidité des exigences du RDUE, le développement de cadres normatifs nationaux et régionaux alignés sur les standards internationaux, le renforcement de la structuration des chaînes de valeur, ainsi que la promotion de la transformation locale et de la création de valeur dans les territoires de production.

En définitive, au-delà du débat sur les instruments réglementaires existants, l'enjeu central réside dans la construction d'une chaîne de valeur du cacao plus équilibrée, plus résiliente et davantage alignée avec les objectifs de développement durable et climatiques. Cela suppose de concilier impératifs de durabilité environnementale, viabilité économique et justice sociale, dans une logique de transition juste et de partenariat renforcé entre pays producteurs et marchés consommateurs.

Plus largement, la situation actuelle invite à repenser les mécanismes de gouvernance internationale des chaînes de valeur agricoles afin de mieux concilier ambitions climatiques globales, équité commerciale et justice économique pour les pays producteurs.



CRÉDITS

Rédaction

Christelle KOUETCHA

Contribution technique
et relecture

Justin KAMGA,
Angeline MODJO KAMDEM,
Hervé Joel MOUPEN

Validation institutionnelle

Forêts et Développement
Rural (**FODER**)

Août 2026



Tél. : 00 237 222 005 248
BP : 11417 Yaoundé, Cameroon
E-mail: forest4dev@gmail.com
www.forest4dev.org

